

## **REGLEMENT du CHALLENGE de DOUBLE ILE DE FRANCE 2005 des ASSOCIATIONS CORPORATIVES D'ENTREPRISES**

Classement par points

\*\*\*\*\*

### **1. PARTICIPATION**

#### **1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :**

Epreuve ouverte à toutes les Associations Corporatives d'Entreprises de la Ligue d'ILE DE FRANCE affiliées à la FFG et à jour de leurs redevances.

#### **1.2 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES :**

Pour que l'épreuve soit prise en compte dans le Challenge de double d'Ile de France, l'Association organisatrice doit :

- Etablir un règlement de l'épreuve, approuvé par le Délégué de la Ligue.
- Transmettre ce règlement, avec la fiche d'inscription, à toutes les Associations Corporatives de la Ligue, au moins un mois avant la date retenue..
- Faire parvenir au Délégué Corporatif l'ensemble des résultats, dans les deux semaines qui suivent le déroulement de la compétition.
- Il faut qu'au moins 5 équipes Corporatives de la Ligue y participent.

*Le non accomplissement de l'une de ces quatre règles ne permettra pas l'intégration des résultats de cette compétition dans le Challenge de double Ile de France.*

### **2. ORGANISATION**

Un classement sera établi en fonction des résultats obtenus dans les compétitions corporatives par équipes, dont l'organisation a répondu aux critères ci-dessus.

Le Challenge de double Ile de France récompensera l'Association qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

#### **2.1 LISTE DES COMPETITIONS RETENUES :**

Les compétitions retenues figurent au calendrier corporatif de la Ligue ILE DE FRANCE, à l'exception des compétitions fédérales.

Pour l'année 2004, il s'agit :

- ✓ Greensome ASAF Roissy
- ✓ Double de la BRED
- ✓ Chapman Air France Orly
- ✓ Challenge de double IBM

## 2.2 ATTRIBUTION DES POINTS:

Le nombre de points sera attribué suivant la place de l'équipe dans chacune des compétitions, selon le barème suivant :

**1<sup>er</sup> : 9 Pts / 2<sup>ème</sup> : 6 Pts / 3<sup>ème</sup> : 5 Pts / 4<sup>ème</sup> : 4 Pts / 5<sup>ème</sup> : 3 Pts**

**1 point sera attribué à chaque équipe participante et classée au delà de la 5<sup>ème</sup> place.**

Si la compétition regroupe des équipes de plusieurs ligues, le classement se fera uniquement entre les équipes de la Ligue Ile de France.

**Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final.**

De plus, ne sera prise en compte qu'une seule équipe par Association, et par compétition.

## 2.3 RESULTATS DES COMPETITIONS :

Les résultats des compétitions retenues pour le classement devront être transmis à la Ligue, à l'attention de J-Ph TREUIL, par les associations organisatrices. ( cf 1 .2 ci-dessus )

## 2.4 DEPARTAGE :

En cas d'ex-aequo, la ou les meilleures places de classement départageront les Associations.

## 2.5 REMISE DU TROPHEE :

Le Trophée sera remis à l'Association gagnante par J.P.TREUIL lors de la réunion des capitaines de la ligue Ile de France.

	1 <sup>o</sup> tour ASAF Roissy	2 <sup>o</sup> tour AS Bred	3 <sup>o</sup> tour ASAF Orly	4 <sup>o</sup> tour IBM	total	classement
AS BRED	6 pts	9	9	1	25	1 <sup>o</sup>
ASAF Orly	1	5	6	9	21	2 <sup>o</sup>
ASAF Roissy	9	1	5	4	19	3 <sup>o</sup>
IBM Essonnes	1	6	1	3	11	4 <sup>o</sup>
Snecma Villaroche	4	-	-	6	10	5 <sup>o</sup>
CEA Grand RUE	-	3	4	-	7	6 <sup>o</sup>
Polytechnique	1	4	1	1	7	6 <sup>o</sup>
EDF ASEP	5	-	1	-	6	8 <sup>o</sup>
Snecma Corbeil	3	1	1	1	6	8 <sup>o</sup>
CSA Hurepoix	1	-	-	5	6	8 <sup>o</sup>
ATSCAF 93	1	-	3	1	5	11 <sup>o</sup>